

Ensemble dans la différence



Projet associatif

2016-2020



LES AMITIÉS
D'ARMOR

www.amities-armor.asso.fr



UNE HISTOIRE SOCIALE

initée en 1957...

Le 8 juin 1957 sous l'impulsion de Robert MONICAT, Juge des enfants au Tribunal de Brest, se crée, à Brest, le «COMITE DES AMITIES SOCIALES DU NORD FINISTERE », association Loi 1901 qui devient « COMITE DES AMITIES SOCIALES DE LA REGION DE BREST » en juin 1975.

En effet, à l'époque, Robert MONICAT, juge des enfants au Tribunal de Brest, est interpellé par la situation des jeunes gens qui arrivent dans la cité comme apprentis ou à la recherche d'un premier emploi. Originaires du monde rural pour la plupart, ils affrontent le déracinement et la perte de leurs soutiens habituels familiaux et amicaux. Ils doivent faire face, en outre, à des trajets domicile-travail particulièrement coûteux et fatigants.

Cette nouvelle association est inspirée par l'association « LES AMITIES SOCIALES », fondée à Rennes en octobre 1944 par Robert REME et Michel LE ROUX, qui a pour but de « créer ou de susciter la création de foyers du jeune travailleur »... En 1955 s'organise « l'Union des Foyers de Jeunes Travailleurs »...

Avec le concours de Paul THIERRY, commissaire priseur et administrateur de la Sauvegarde de l'Enfance, Arnel FAURE, éducateur, Jeanne FAYET, déléguée à la liberté surveillée, Germaine BASTIT, infirmière et François ROPARS, directeur d'hôpital, monsieur MONICAT, juge pour enfants, anime et préside le Comité dont le but est la construction de foyers de jeunes travailleurs, les « FJT », à Brest.

Pour réaliser cet objectif, le Comité des AMITIES SOCIALES fonde en juin 1959 la Société Anonyme d'H.L.M. « pour le logement des jeunes ».

L'association ouvrira son premier établissement, le FJT de Kérélie, en 1962, à Brest.

Le Comité change d'appellation en octobre 1981 et devient « LES AMITIES D'ARMOR » avec pour objet « de promouvoir et favoriser des œuvres et des institutions à caractère social, sanitaire et culturel par le moyen d'actions morales et physiques incluant notamment l'hébergement et la restauration sociale ».

A partir des années 70, l'association s'ouvre à l'accueil des personnes âgées et crée un premier foyer-logement sur Brest : Ker Digemer. L'association ouvrira ensuite, toujours sur Brest, Ker Héol, Ker Gwenn et Branda, sur Porspoder Le Grand Melgorn, sur Guipavas Ker Astel (hébergement temporaire), Ker Bleuniou à Gouesnou, Le Streat Hir au Conquet, Les Mouettes à Plougonvelin et enfin Le Penty à Lannilis. Ces établissements, médicalisés, deviendront progressivement des EHPAD, Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

Dans le souci de compléter l'accueil en établissement par une action de soutien à domicile, l'association reprend en gestion, en 1979, trois centres de soins infirmiers à Kerlouan, Guipavas et Plouider. Elle ouvre aussi, en 1980, le Service de Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) basé à Guipavas.

L'année 1992 est celle de l'ouverture de l'association à l'accueil de personnes handicapées : des « personnes handicapées vieillissantes », précédemment en famille ou en Centre d'Aide par le Travail, sont accueillies en établissement personnes âgées pour y vivre leur retraite dans un cadre sécurisant et chaleureux.

Cette inscription dans le secteur du handicap se conforte en 1996 par l'ouverture d'un accueil de jour pour personnes traumatisées crâniennes à Brest, sur Ker Digemer.



En 1999, un service de portage de repas à domicile en liaison froide est mis en œuvre à partir du foyer-logement Ker Bleuniou à Gouesnou, afin de contribuer au maintien à domicile de personnes âgées, handicapées ou isolées.

En 2000 et afin d'être au plus près des usagers, Ker Digemer ouvre sur Quimper une antenne de son accueil de jour brestois pour personnes cérébrolésées.

Un Foyer d'Accueil Médicalisé, Le Penty, est créé à Lannilis en 2003 et accueille en hébergement permanent des personnes lourdement handicapées sur orientation de la Commission Départementale des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.

Soucieuse de favoriser le bon équilibre vie privée-vie professionnelle de son personnel d'une part et d'autre part de répondre aux besoins d'accueil d'enfants sur la ville de Brest, Les Amitiés d'Armor ouvre en septembre 2007 un multi-accueil à horaires atypiques sur Kérélie, Les Poupig d'Armor.

Dans le même temps elle transfère l'établissement Direction Générale dans un nouveau bâtiment construit au 11, rue de Lanrédec à Brest.

Fin 2011, l'Agence Régionale de Santé Bretagne (ARS) autorise la création d'une Plateforme de Répét et d'Accompagnement des aidants de malades Alzheimer intervenant sur 49 communes d'une part, ainsi qu'une Equipe Spécialisée Alzheimer à domicile en soutien des malades sur 23 communes d'autre part.

Enfin, en 2013, elle octroie des places d'Appartements de Coordination Thérapeutique au sein de la résidence Ker Digemer, lits d'hébergement temporaires réservés cette fois à des malades adultes souffrant de pathologies chroniques.





DES VALEURS *fortes*

En 2006 l'association refond ses statuts et précise son objet social :

« L'Association a pour but de promouvoir et favoriser des œuvres, des institutions et actions à caractère social, médico-social, sanitaire et culturel. Elle peut participer ou s'unir à toutes œuvres et organismes tendant à ce but, les diriger ou les administrer elle-même.

Elle constitue également un lieu d'observation, de réflexion et de recherche dans ses domaines de compétence qui relèvent du secteur de l'économie sociale.»

Les valeurs fortes suivantes président aux orientations de l'association :

- ① **Faire vivre les valeurs et les réalités associatives** en mettant en lumière le capital associatif,
- ② **Garantir la bientraitance des usagers** en leur offrant un accompagnement adapté à leurs besoins quelle que soit l'évolution de leur état de santé ou de leur situation personnelle, avec le soutien approprié à leurs proches,
- ③ **Offrir les meilleures conditions de travail possibles aux professionnels**, imaginer et mettre en œuvre les mesures susceptibles de favoriser leur épanouissement professionnel et personnel.

Portée de manière volontariste, la conjonction de ces orientations demeure le gage de la pérennité et de la qualité de l'association au sein de laquelle il fera bon vivre ensemble, dans le respect des différences, avec une attention particulière portée à chacun.

UN VÉRITABLE FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF

L'association, loi 1901, est une entreprise qui relève du champ de l'économie sociale et solidaire. Elle allie à la fois un fonctionnement associatif et une gestion d'entreprise :





- **un fonctionnement associatif**

qui implique :

- des instances politiques : assemblée générale, conseil d'administration, bureau du conseil, président
- des instances de concertation, d'études et de réflexion : commissions diverses, conseil des sages (réunissant chaque année les anciens administrateurs).

- **une gestion d'entreprise**

qui respecte strictement les règles de gestion du secteur privé non lucratif.

A fin 2015, plus de 1300 usagers bénéficient au quotidien des prestations de l'association avec le concours de plus de 700 professionnels salariés. Les comptes, soit 40 millions d'euros, sont certifiés par un commissaire aux comptes.

DES ADMINISTRATEURS BENEVOLES

Garants de la pérennité de l'association, les administrateurs bénévoles ont su, au fil des années, porter les valeurs humanistes des fondateurs, partagées et relayées par l'ensemble des professionnels.

Leur engagement, leur désintéressement et leur altruisme au sein d'une association à but non lucratif offrent un cadre privilégié à une primauté de l'utilisateur exprimée depuis toujours avec force et conviction.

Les administrateurs ayant présidé aux destinées de l'association sont les suivants :

- Monsieur Robert MONICAT (1957-1959)
- Monsieur Guy BERTHELOT (1959-1979)
- Monsieur Christian BERGOT (1979-1990)
- Monsieur Maurice MORLET (1990-1992)
- Mademoiselle Gilberte ROSEC (1992- 2000)
- Monsieur Henri LE BIHAN (2000-2005)
- Monsieur Pierre LEAUSTIC (2005-2013)
- Monsieur Christian BERGOT depuis juin 2013.

UNE GESTION CONCERTÉE

À l'écoute de ses professionnels, par des échanges directs ou encore par l'intermédiaire des représentants du personnel, l'association offre aussi la place qui leur revient aux usagers et familles notamment au sein des instances consultatives que sont les conseils de vie sociale, les comités de résidents ou d'autres instances thématiques selon le cas. Des élus associatifs sont invités à assister à l'assemblée générale annuelle portant sur la clôture des comptes.





SON ORGANISATION

L'association appuie son organisation d'une part sur l'architecture d'une association à but non lucratif type loi 1901, d'autre part sur une direction générale en articulation avec les établissements et services placés sous la responsabilité de directeurs, directeurs adjoints et adjoints de direction.

LES BÉNÉVOLES DE GOUVERNANCE

Association Loi 1901, LES AMITIES D'ARMOR est administrée par une trentaine de bénévoles qui apportent leur dévouement, leurs compétences diverses et leurs réseaux.

Le Conseil d'Administration, sous l'autorité de son président, est investi des pouvoirs les plus étendus pour administrer l'association, en déterminer la politique, en fixer les grandes orientations, en contrôler leur mise en oeuvre. Des commissions finances, ressources humaines, juridique, éthique et prospective, associant le directeur général, sont instaurées pour seconder le Bureau du Conseil dans ses travaux.

Au-delà de leurs missions de représentation extérieure, les administrateurs sont présents dans les Conseils de Vie Sociale (CVS) où ils représentent l'association aux côtés du directeur de l'établissement. Cette présence dans une instance de terrain composée majoritairement de représentants des usagers et des familles est nécessaire et enrichit la réflexion sur les orientations de l'association.

LA DIRECTION GÉNÉRALE

Pour assurer ses missions conformément au Règlement Intérieur de l'association, le directeur général dispose d'une direction générale, établissement autorisé. Elle est organisée autour de services ressources humaines, finances comptabilité - économiques, qualité - innovation - communication, systèmes d'information, services techniques, buanderie centrale.

Cette organisation permet à l'association de répondre aux besoins des établissements et services, d'être réactive dans l'analyse puis la mise en œuvre des réformes qui touchent à ses diverses activités et lui donne aussi la capacité de porter des nouveaux projets.

LES DIRECTEURS

Les directeurs exercent sous l'autorité du directeur général et mettent en œuvre les activités pour lesquelles les établissements et services sont agréés dans le souci de la bienveillance des personnes accueillies ou suivies. Ils conduisent la définition du projet d'établissement en cohérence avec les orientations associatives. S'appuyant sur les avis de professionnels qualifiés et expérimentés et en contact permanent avec les usagers et les familles, ils sont une réelle force de proposition afin de faire évoluer la nature et la qualité des prestations en réponse à l'évolution des besoins de la population.

LES BÉNÉVOLES D'INTERVENTION



Quelques 165 bénévoles d'intervention apportent du lien social, de l'écoute, de l'attention, de la chaleur humaine et de l'animation aux résidents. Ils oeuvrent dans le cadre d'interventions individuelles ou auprès de groupes et complètent harmonieusement les actions des animateurs : ils respectent la « charte du bénévole d'accompagnement aux Amitiés d'Armor ». Leur action auprès des usagers est aussi admirable qu'indispensable.

Chaque année, une réunion est organisée à leur intention en présence du président et du directeur général, ce qui permet notamment d'accueillir les nouveaux bénévoles, de faire bénéficier chacun d'informations actualisées sur les activités et projets de l'association, de partager leurs expériences, d'écouter leurs souhaits.



LES BENEFICIAIRES

de son action

Depuis son origine, l'association promeut la qualité au sein de ses établissements et services dans le cadre de la bienveillance et du respect des droits de ses usagers.

Elle répond aux besoins et attentes de publics différents. Elle développe des relations inter-générationnelles, suscite les échanges et solidarités entre des usagers jeunes, moins jeunes, handicapés ou malades.

Son action se décline à travers des grands domaines de compétence :

- Petite enfance
- Habitat jeunes
- Personnes âgées en hébergement permanent
- Personnes handicapées en hébergement permanent
- Soutien à domicile.

LA PETITE ENFANCE

Les Poupig d'Armor propose des places de multi-accueil sur Brest, avec des horaires atypiques » de 6 h 45 à 20 h 15. Le projet pédagogique constitue le socle de l'accueil de ces enfants.

LES JEUNES

Les résidences habitat jeunes Kérélie et Robespierre, Ker Héol et Ker Digemer assurent une mission d'accueil et d'accompagnement des jeunes de 18 à 30 ans, facilitant leur recherche d'emploi et leur mobilité professionnelle. Des jeunes souffrant de handicaps y séjournent aussi ; des familles monoparentales y sont accueillies, leurs enfants bénéficiant d'un accueil immédiat au multi-accueil, situé sur le même site que Kérélie. Les étudiants y ont aussi leur place ; la diversité des publics accueillis constitue une vraie richesse.

LES PERSONNES AGEES EN HEBERGEMENT PERMANENT

Neuf EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) offrent un lieu de vie sécurisé et médicalisé aux personnes autonomes mais aussi aux personnes dépendantes, avec le soutien de partenaires.

L'accompagnement de chaque personne, jusqu'à sa fin de vie, s'inscrit dans le cadre d'un projet individualisé, leurs proches bénéficiant d'une écoute et d'un soutien.

L'association répond aux besoins de personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou apparentées et dispose en conséquence d'établissements dédiés, tels Ker Gwenn et Le Penty, et d'EHPAD qui offrent des unités spécifiques tels Les Mouettes et Ker Digemer. Plusieurs résidences disposent de Pôles d'Activité et de Soins Adaptés, dans lesquels des résidents atteints de ces pathologies bénéficient d'une prise en charge journalière spécifique.

LES PERSONNES HANDICAPEES EN HEBERGEMENT PERMANENT

Les Amitiés d'Armor accueillent des personnes handicapées vieillissantes de plus ou moins 60 ans, admises en EHPAD

comme toutes personnes âgées en bénéficiant cependant d'activités quotidiennes particulières. Cet accueil de personnes différentes est considéré comme une vraie richesse au sein des résidences Le Streat Hir, Ker Bleuniou et Ker Héol.

Enfin, l'association propose, au Penty à Lanilis, des places de Foyer d'Accueil Médicalisé pour des personnes nécessitant une assistance permanente dans les actes essentiels de la vie.



LE SOUTIEN A DOMICILE

L'association développe depuis 1979 des services contribuant, séparément ou conjointement, au maintien à domicile de personnes âgées ou handicapées :

- soins à domicile
- hébergement temporaire de personnes âgées
- accueil de jour et hébergement de semaine de personnes cérébrolésées
- portage de repas
- accueils de jour thérapeutiques pour personnes âgées
- plateforme de répit et d'accompagnement des aidants de malades Alzheimer
- appartements de coordination thérapeutique.

LES SOINS À DOMICILE

Le SSIAD intervient sur 36 communes au bénéfice de 81 personnes âgées et 11 personnes handicapées. Le siège du service est à Guipavas et il dispose de deux antennes sur Lanrivoaré et Goulven.

Une Equipe Spécialisée A domicile (ESA) intervient, sur prescription médicale également, au bénéfice de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et ce sur un territoire d'intervention de 23 communes.

L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE DE PERSONNES ÂGÉES

La résidence d'hébergement temporaire de Ker Astel à Guipavas complète utilement l'action du SSIAD et accueille, pour 90 jours maximum, des personnes âgées pour lesquelles le maintien à domicile pose difficulté ou qui souhaitent se préparer à un hébergement permanent : le projet de vie à la sortie est travaillé dès l'admission, en lien étroit avec les familles et le réseau.

Cette possibilité est également offerte au sein de Ker Dige-mer, Branda, Les Mouettes ou encore Le Penty, qui disposent de quelques places dont certaines sont réservées aux personnes atteintes de maladie d'Alzheimer.

L'ACCUEIL DE JOUR ET L'HÉBERGEMENT DE SEMAINE DE PERSONNES CÉRÉBROLÉSÉES

L'association répond aux besoins de personnes cérébrolésées à travers un accueil de jour spécialisé de 20 places à Brest et 10 à Quimper, géré par Ker Digemer. Ces unités prennent en charge ces personnes handicapées et soutiennent aussi leurs proches.

Deux lits d'hébergement temporaire de semaine, situés à Ker Gwenn, viennent compléter utilement l'action de l'accueil de jour de Ker Digemer qui en assure aussi la gestion.

LE PORTAGE DE REPAS



Parce que le maintien à leur domicile peut poser question par la difficulté à préparer les repas, depuis 1999 l'association assure, sur 36 communes conventionnées, du portage de repas en liaison froide auprès de personnes âgées, handicapées ou isolées, repas confectionnés et livrés par les professionnels des résidences Ker Bleuniou à Gouesnou, Le Streat Hir au Conquet et Le Grand Melgorn à Porspoder.

LES ACCUEILS DE JOUR THÉRAPEUTIQUES POUR PERSONNES ÂGÉES

Le soutien à domicile des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées repose sur l'hébergement temporaire mais aussi sur l'accueil de jour. Ainsi, des places sont réparties entre Ker Gwenn, Le Penty, Ker Bleuniou, Le Grand Melgorn, qui disposent de compétences et moyens particuliers.

LA PLATEFORME DE RÉPIT ET D'ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS DE MALADES ALZHEIMER

La Plateforme de Répit pour les Aidants de malades Alzheimer, appuyée sur l'accueil de jour du Penty à Lannilis, qui intervient sur un territoire de 49 communes, conseille, accompagne, soulage et favorise la qualité du maintien à domicile du couple aidant-aidé.



LES APPARTEMENTS DE COORDINATION THÉRAPEUTIQUE

L'association offre sur Ker Digemer des places d'ACT, lits d'hébergement temporaires réservés aux adultes souffrant de maladies chroniques, en situation de précarité, sous main de justice le cas échéant et qui ne peuvent rentrer chez eux immédiatement.





LES ORIENTATIONS *politiques*

UN DEVELOPPEMENT MAITRISE

Les bénéficiaires des actions de l'association sont des jeunes, des personnes âgées, des personnes handicapées, des malades ou encore des enfants, parfois sur les mêmes sites, en valorisant les rencontres intergénérationnelles. L'accueil en établissement a été consolidé, le soutien à domicile s'est développé et diversifié. Les Amitiés d'Armor privilégient la pertinence des réponses à leur dimension, en relation étroite avec les associations de familles et les Unions professionnelles, en réseau avec d'autres organismes si nécessaire.

L'optimisation des prestations offertes aux usagers dans les établissements est une priorité absolue qui doit être satisfaite avant le développement de nouvelles activités ou de nouveaux projets dans de nouveaux secteurs, sous condition qu'ils soient cohérents avec son objet social.

Le développement de l'association reste maîtrisé, la consolidation des activités existantes est une priorité et la gestion privilégie un suivi de proximité des établissements et services dans le cadre d'une démarche qualité.

Réactive aux appels à projets, l'association est aussi force de proposition.

DES USAGERS AU CŒUR DE L'ACTION

Le respect de la personne et de sa dignité animent l'association à travers toutes ses composantes, ses actions et ses projets. La bienveillance est avant tout synonyme de bienveillance et de respect.

Ainsi, les Amitiés d'Armor se veulent en premier lieu être un espace de vie, d'accueil, de travail au sein duquel sont garantis à chacun le respect de sa personne, de son histoire et également la garantie d'un dialogue, d'une écoute professionnelle.



Dans le cadre de la démarche qualité promue en permanence, les professionnels adaptent l'accompagnement de chaque usager à l'évolution de ses besoins qu'ils tendent à satisfaire, à travers un projet personnalisé, travaillé en équipe et partagé avec lui et le cas échéant ses proches.

Les professionnels, régulièrement formés à la prévention des risques de maltraitance, sont en permanence à l'écoute des avis des usagers et familles. Ils soutiennent et conseillent aussi leurs proches si besoin.

Les représentants des usagers et familles participent aux projets et siègent aux Conseils de Vie Sociale.

DES PROFESSIONNELS EN NOMBRE ET QUALITE

L'association recrute, fidélise et forme des personnels de grande qualité professionnelle, adhérant aux valeurs de celle-ci.

La formation des professionnels est un axe fort de la politique de l'association qui entend entourer l'utilisateur par les professionnels les plus compétents dans leurs métiers respectifs. Chaque professionnel bénéficie ainsi des outils qui lui permettent de répondre au mieux à toutes les situations rencontrées tout en anticipant les évolutions des besoins des usagers.

Plus de 700 professionnels exercent aux Amitiés d'Armor.





LES PROJETS

Les orientations politiques trouvent leur déclinaison dans les projets des établissements et services.

LA PETITE ENFANCE :

- consolider l'existant
- mener une réflexion sur un éventuel mode de garde itinérant.

LES JEUNES :

- diversifier l'offre par le développement de foyers-soleils ;
- gérer des baux glissants permettant d'accompagner les jeunes vers une complète autonomie
- harmoniser les pratiques entre les trois résidences et simplifier les procédures au bénéfice des jeunes.

LES PERSONNES ÂGÉES EN ÉTABLISSEMENT PERMANENT :

- promouvoir des plateformes de ressources inter-EHPAD en lien avec les territoires d'action sociale.
- faire évoluer les établissements, lieux de vie avant d'être des lieux de soins, pour favoriser :
 - a) l'anticipation des besoins et attentes des résidents
 - b) le soutien aux familles
 - c) la prise en compte des attentes du personnel par une qualité des locaux et équipements toujours améliorée
- consolider les EHPAD existants, étudier de nouveaux projets, notamment au bénéfice des malades Alzheimer et de personnes souffrant d'autres maladies neurodégénératives
- faire construire, par un bailleur social, des logements familiaux à proximité des EHPAD.

LES PERSONNES HANDICAPÉES EN HÉBERGEMENT PERMANENT :

- consolider et développer l'accueil de personnes handicapées vieillissantes en EHPAD, moyennant un accompagnement spécifique en journée.
- pour les personnes plus lourdement handicapées, développer des places de Foyer d'Accueil Médicalisé ou de Maison d'Accueil Spécialisées en fonction des appels.

LE SOUTIEN À DOMICILE :

Les soins :

- promouvoir le SSIAD et l'ESA
- développer le partenariat avec les SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés) d'une part, les SAAD (Service d'Accompagnement et d'Aide à Domicile) d'autre part, afin de faciliter la mise en œuvre d'interventions coordonnées auprès des personnes âgées ou handicapées.
- envisager la création d'un SPASAD (Service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile) par transformation du SSIAD.

Les personnes âgées en hébergement temporaire : pilier du maintien à domicile, étudier une extension de capacité spécifique pour les personnes âgées souffrant de la maladie d'Alzheimer ainsi qu'un accueil temporaire de nuit.

Les personnes cérébrolésées en accueil de jour et en hébergement temporaire : maintenir cette activité et envisager un hébergement temporaire de week-end.

Le portage de repas : s'adapter aux variations des demandes journalières, à l'éventuelle modification du nombre de communes desservies et rechercher une harmonisation des pratiques entre sites de portage.

Les accueils de jour thérapeutiques : apporter des réponses pertinentes aux besoins des malades et des personnes handicapées, en soutenant leurs proches.

La Plateforme de Répit et d'Accompagnement des aidants de malades Alzheimer : consolider son action.

Les Appartements de Coordination Thérapeutique : augmenter la capacité de l'unité en fonction des appels à projets.

Les malades Alzheimer jeunes : projeter un projet de plateforme de ressources innovant.





Association LES AMITIÉS D'ARMOR
Direction Générale
11, rue Lanrédec - CS 33813
29238 BREST Cedex 2